



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accompagnement de secteur de l'hôtellerie-restauration suite au covid-19

Question écrite n° 29621

Texte de la question

M. Pierre Morel-À-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le secteur de l'hôtellerie-restauration en France. Au regard de la crise sanitaire du covid-19, l'ensemble de ce pan de l'économie a été durement touché. Des dispositifs d'accompagnements ont été mis en place par l'État français dès le début de la période de confinement. Cela étant, de nombreuses difficultés et interrogations persistent. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les actions prévues par le Gouvernement afin d'accompagner au mieux ces professionnels dans les semaines et mois à venir.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-À-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29621

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2020](#), page 3443

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)